



Décroisement Sécurité Routière

Demande d'audience

13 mars 2017

Mail de demande d'audience au Conseiller social du MEEM

----- Courriel original -----

Objet: CFDT : Demande d'audience urgente avec monsieur Leconte

Date: 13/03/2017 - 14:12

De: BOUTORINE Stephane (Secrétaire général Adjoint) - Syndicats/CFDT-UFETAM (partagée)

À: secretariat.leconte@developpement-durable.gouv.fr

Cc: secretariat.vidalies@developpement-durable.gouv.fr, THYS Véronique (Secrétaire Générale) - Syndicats/CFDT-UFETAM

M Leconte, conseiller social

Le transfert des agents chargés de la sécurité routière dans les services déconcentrés (hors inspecteurs et délégués) parachève le transfert de la mission sécurité routière entamé en 2012. Cependant, compte tenu du croisement des missions et de la diversité des organisations locales, la préparation du transfert du reste des agents oeuvrant pour la politique de sécurité routière dans les services déconcentrés a nécessité une plus longue préparation. Une mission d'inspection conjointe a été confiée au CGEDD et l'IGA en 2013, afin notamment de diagnostiquer les effectifs et agents concernés. Des éléments chiffrés issus de cette mission seront communiqués en annexe. En loi de finances pour 2016, 630 ETPT ont ainsi été transférés au titre des effectifs exerçant les missions de sécurité routière relevant du MI en services déconcentrés, afin de faire aboutir le processus décidé en 2012.

A ce jour, les discussions ne font que commencer alors que la date butoir est fixée au 1er janvier 2018, mettant les personnels dans une situation anxiogène due au fait qu'ils ne pourront plus bénéficier d'un cycle de mobilité pour éventuellement suivre une autre voie professionnelle.

La CFDT craint une montée en puissance des RPS causée par cette inertie dans le dialogue social lié à ce transfert. Lors de nos différents déplacements en départements, en métropole ainsi que dans les DOM, les agents nous ont alertés sur leurs difficultés liées à ce décroisement.

Les différentes réunions organisées cette semaine se sont soldées par des échecs.

Notre organisation syndicale, souhaite vous rencontrer en urgence afin d'évoquer ce sujet. Nous souhaitons pouvoir traiter rapidement avec vous des propositions portées par la CFDT.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Je vous prie d'agréer Monsieur le Conseiller Social, l'expression de notre haute considération.

M BOUTORINE Stéphane

Secrétaire Général Adjoint UFETAM CFDT

En charge de ce dossier.